

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

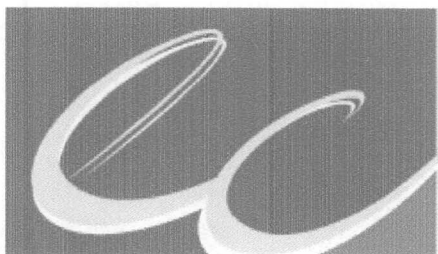
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01127

Numéro SIREN : 823 959 812

Nom ou dénomination : AàZ PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2022 sous le numéro de dépôt 6701



SASU A A Z PLOMBERIE
3 ALLÉE DES BALBUZARDS

13127 VITROLLES



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration **SIE MARNIGANE**
39 Avenue Marius Ruinat
CS 90179
13726 MARNIGANE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASU A Z PLOMBERIE
3 ALLÉE DES BALBUZARDS

Identification du destinataire

13127 VITROLLES**82395981200012**

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
PloMBERIESi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % **4 536** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CADOR

ECF ☐ Nom et adresse du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : SAS EXPERTISE CHOIX B

9 AVENUE DU RHIN
54520 LAXOU

03 83 93 16 20

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A VITROLLES le 10032022

Signature et qualité du déclarant

ZOGHLAMI MAKRAM

PRESIDENT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées (d)

(A préciser par nature sur les lignes e à h)	
	(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (i)

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (i)

7. Montant des revenus répartis		total (a à h)
a	b	
c	d	
e	f	
g	h	
i	j	
k	l	
m	n	
o	p	
q	r	
s	t	
u	v	
w	x	
y	z	
aa	ab	
ac	ad	
ae	af	
ag	ah	
ai	aj	
ak	al	
am	an	
ao	ap	
aq	ar	
as	at	
au	av	
aw	ax	
ay	az	
ba	bb	
bc	bd	
be	bf	
bg	bh	
bi	bj	
bk	bl	
bm	bn	
bo	bp	
bq	br	
bs	bt	
bu	bv	
bw	bx	
by	bz	
ca	cb	
cc	cd	
ce	cf	
cg	ch	
ci	cj	
ck	cl	
cm	cn	
co	cp	
cq	cr	
cs	ct	
cu	cv	
cw	cx	
cy	cz	
da	db	
dc	dd	
de	df	
dg	dh	
di	dj	
dk	dl	
dm	dn	
do	dp	
dq	dr	
ds	dt	
du	dv	
dw	dx	
dy	dz	
ea	eb	
ec	ed	
ee	ef	
eg	eh	
ei	ej	
ek	el	
em	en	
eo	ep	
eq	er	
es	et	
eu	ev	
ew	ex	
ey	ez	
fa	fb	
fc	fd	
fe	ff	
fg	fh	
fi	fj	
fk	fl	
fm	fn	
fo	fp	
fq	fr	
fs	ft	
fu	fv	
fw	fx	
fy	fz	
ga	gb	
gc	gd	
ge	gf	
gg	gh	
gi	gj	
gk	gl	
gm	gn	
go	gp	
gq	gr	
gs	gt	
gu	gv	
gw	gx	
gy	gz	
ha	hb	
hc	hd	
he	hf	
hg	hh	
hi	hj	
hk	hl	
hm	hn	
ho	hp	
hq	hr	
hs	ht	
hu	hv	
hw	hx	
hy	hz	
ia	ib	
ic	id	
ie	if	
ig	ih	
ii	ij	
ik	il	
im	in	
io	ip	
iq	ir	
is	it	
iu	iv	
iw	ix	
iy	iz	
ja	jb	
jc	jd	
je	jf	
jg	jh	
ji	jj	
jk	jl	
jm	jn	
jo	jp	
jq	jr	
js	jt	
ju	jv	
jw	jx	
ji	jz	
ka	kb	
kc	kd	
ke	kf	
kg	kh	
ki	kj	
kk	kl	
km	kn	
ko	kp	
kq	kr	
ks	kt	
ku	kv	
kw	kx	
ky	kz	
la		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU A A Z PLOMBERIE**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	11 108
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

112

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU A A Z PLOMBERIE	82395981200012	4322A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
3 ALLÉE DES BALBUZARDS		
13127 VITROLLES		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	4 536
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	4 536
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	4 536

III. Bénéfices soumis au taux normal

l Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

112

CREDIT D'IMPOT POUR DEPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS

(Article 244 quater M du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année 2021.....¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SASU A A Z PLOMBERIE		
Adresse	3 ALLÉE DES BALBUZARDS 13127 VITROLLES		
N° Siren	823959812	Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT

A - CAS GENERAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		1
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile	1	35,00
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	2	10,48
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	367
Quote part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	367

B - CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation du GAEC au cours de l'année civile	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

¹ Préciser l'année civile concernée.

² Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

PR

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 ou année 2021 ¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SASU A A Z PLOMBERIE
Adresse	3 ALLÉE DES BALBUZARDS 13127 VITROLLES
N° SIREN	823959812

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° SIREN	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	71 668	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5%) ²	2	20 000
----------------------------------	---	--------	---	---	--------

I - DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3	4 788
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	4 788
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	4 788
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	15 212

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD

⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

12

Désignation de l'entreprise		SASU A A Z PLOMBERIE		3 ALLÉE DES BALBUZARDS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		13127 VITROLLES					
SIRET		8 2 3 9 5 9 8 1 2 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	8 216	030	8 000	216	2 174
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	8 216	048	8 000	216	2 174
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	10 045	070		10 045	15 306
		072	2 560	074		2 560	5 417
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	14 764	086		14 764	1 272
	Charges constatées d'avance *	092	634	094		634	
	Total II	096	28 003	098		28 003	21 995
	Total général (I + II)	110	36 218	112	8 000	28 218	24 169
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100		100	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10		10	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		18 483		15 857	
	Résultat de l'exercice	136		6 829		2 626	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		25 423		18 593		
Provisions pour risques et charges Total II				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				1 911	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		2 796		3 665	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		2 796		5 576		
Total général (I + II + III)				180	28 218		24 169
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

ne

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septes A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A A Z PLOMBERIE		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122021	Exercice N-1 clos le 31122020	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	1 595	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	71 668 83 878	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	2 3	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	71 671 85 475	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	31 192 51 012	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	17 096 11 144	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	772	244	848 974	
	Rémunérations du personnel *			250	11 208 11 108	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	4 832 5 167	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254	1 959 2 739	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	67 134 82 144	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4 536 3 332	
	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	267 206	
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(2 560) 500		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	6 829 2 626	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 829 314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	680	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	267	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981				
ZFA NG (44. quaterdecies)		345				
Zone franche urbaine (44. octies A)		987				
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				
Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
Investissements outre-mer		344				
Zones de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)		645				
Déficits	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)	649				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	4 536 354	
	Bénéfice col. 1					
	Déficit col. 2					
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	4 536 372	
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

AR

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	7 550	462		464		466	7 550				
	Autres immobilisations corporelles	470	666	472		474		476	666				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	8 216	492		494		496	8 216				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	5 813	552	1 737	554		556	7 550				
	Autres immobilisations corporelles	560	228	562	222	564		566	450				
TOTAL		570	6 041	572	1 959	574		576	8 000				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

12

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASUA A Z PLOMBERIE**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 7 035
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 10 996
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

nr

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A A Z PLOMBERIE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	71 668	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	71 668	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	2	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	2	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	34 881	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	13 316	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	48 197	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	23 474
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

12

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 82395981200012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A A Z PLOMBERIE

ADRESSE (voie) 3 ALLÉE DES BALBUZARDS

CODE POSTAL 13127

VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom patronymique ZOGLAMI Prénom(s) Makram
Nom marital ZOGLAMI % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 28021981 N° département Commune BOU ARADA Pays TUNISIE
Adresse : N° 3 Voie Allée des Balbuzards
Code postal 13127 Commune VITROLLES Pays FRANCE

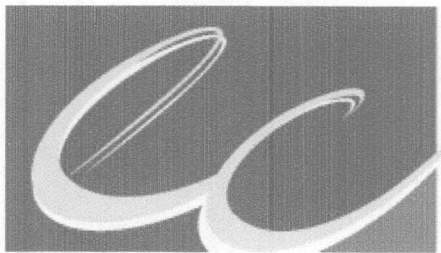
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

12



SASU A A Z PLOMBERIE
3 ALLÉE DES BALBUZARDS
13127 VITROLLES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU A A Z PLOMBERIE** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	28 218 euros
Chiffre d'affaires :	71 668 euros
Résultat net comptable :	6 829 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LAXOU
Le 24/03/2022

Signature

Zoghiani Nakram



Etats financiers au 31/12/2021

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	8 216	8 000	216	2 174
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	8 216	8 000	216	2 174
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	10 045		10 045	15 306
	Autres créances (3)	2 560		2 560	5 417
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	14 764		14 764	1 272
	Charges constatées d'avance	634		634	
	Total II	28 003		28 003	21 995
Total général I + II		36 218	8 000	28 218	24 169

Passif

		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	100	100
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	10	10
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	18 483	15 857
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 829	2 626
	Provisions réglementées		
Total I		25 423	18 593
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		1 911
	Autres dettes	2 796	3 665
	Produits constatés d'avance		
Total III		2 796	5 576
Total général I+II+III		28 218	24 169

- (1) Dont immobilisations financières - 1 an
 (2) Dont créances à plus d'un an
 (3) Dont comptes courants associés débiteurs

- (4) Dont dettes à plus d'un an
 Coût de revient des immobilisations acquises
 Prix de vente hors TVA des immob. cédées

12

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé		215,77	0,76	2 174,35	9,00	(1 958,58)	-90,08
Immobilisations corporelles		215,77	0,76	2 174,35	9,00	(1 958,58)	-90,08
218200	Matériel de transport	7 550,00	26,76	7 550,00	31,24		
218300	Matériel bureau & informatique	665,77	2,36	665,77	2,75		
281820	Amort.mat.transport	(7 550,00)	-26,76	(5 813,34)	-24,05	(1 736,66)	-29,87
281830	Amort.mat.mob.bureau	(450,00)	-1,59	(228,08)	-0,94	(221,92)	-97,30
Actif circulant		28 002,59	99,24	21 994,53	91,00	6 008,06	27,32
Créances clients et comptes rattachés		10 044,80	35,60	15 306,00	63,33	(5 261,20)	-34,37
041D	Collectif clients débiteurs	10 044,80	35,60	15 306,00	63,33	(5 261,20)	-34,37
Autres créances		2 560,00	9,07	5 416,83	22,41	(2 856,83)	-52,74
437200	Prevoyance			127,66	0,53	(127,66)	-100,00
444000	Etat-impôts sur bénéfice	2 560,00	9,07			2 560,00	
445720	Tva collecte 20%			891,33	3,69	(891,33)	-100,00
445800	Tva a regulariser			1 234,84	5,11	(1 234,84)	-100,00
445830	Remboursement de tva demandé			3 163,00	13,09	(3 163,00)	-100,00
Disponible		14 763,68	52,32	1 271,70	5,26	13 491,98	N/S
512100	Credit agricole	14 763,68	52,32	1 271,70	5,26	13 491,98	N/S
Charges constatées d'avance		634,11	2,25			634,11	
486100	Charges constatee d avance	634,11	2,25			634,11	
Total du Bilan Actif		28 218,36	100,00	24 168,88	100,00	4 049,48	16,75

122

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois		01/01/2020 12 31/12/2020 mois		Variations %	
TOTAL I - Capitaux propres	25 422,57	90,09	18 593,36	76,93	6 829,21	36,73
Capital Social ou individuel	100,00	0,35	100,00	0,41		
101000 Capital individuel	100,00	0,35	100,00	0,41		
Réserve légale	10,00	0,04	10,00	0,04		
106100 Réserve légale	10,00	0,04	10,00	0,04		
Report à nouveau	18 483,36	65,50	15 857,42	65,61	2 625,94	16,56
110000 Report à nouveau créditeur	18 483,36	65,50	4 589,80	18,99	13 893,56	302,71
117000 Résultat 2019 en attente d'affectation			11 267,62	46,62	(11 267,62)	-100,00
Résultat de l'exercice	6 829,21	24,20	2 625,94	10,86	4 203,27	160,07
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	2 795,79	9,91	5 575,52	23,07	(2 779,73)	-49,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 910,55	7,91	(1 910,55)	-100,00
040C Collectif fournisseurs créditeurs			1 910,55	7,91	(1 910,55)	-100,00
Autres dettes	2 795,79	9,91	3 664,97	15,16	(869,18)	-23,72
421000 Salaires dus	100,00	0,35	700,00	2,90	(600,00)	-85,71
431000 Urssaf	468,14	1,66	684,14	2,83	(216,00)	-31,57
437100 Retraite	372,76	1,32	664,44	2,75	(291,68)	-43,90
437200 Prevoyance	70,72	0,25			70,72	
438600 Taxe d'apprentissage à payer	39,46	0,14	29,46	0,12	10,00	33,94
444000 Etat-impôts sur bénéfice			390,00	1,61	(390,00)	-100,00
445710 Tva collecte 10%	272,73	0,97			272,73	
445720 Tva collecte 20%	174,13	0,62			174,13	
445800 Tva a regulariser	680,50	2,41			680,50	
448600 Etat charges à payer	365,59	1,30	299,88	1,24	65,71	21,91
455100 C/C d'associé Makram Zoghلامي	251,76	0,89	897,05	3,71	(645,29)	-71,93
Total du Passif	28 218,36	100,00	24 168,88	100,00	4 049,48	16,75

12

Etats financiers au 31/12/2021

Compte de Résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			1 595
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		71 668	83 878
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2	3
Total des produits d'exploitation		71 671	85 475
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		31 192	51 012
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		17 096	11 144
Impôts, taxes et versements assimilés		848	974
Rémunérations du personnel		11 208	11 108
Charges sociales		4 832	5 167
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 959	2 739
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		67 134	82 144
RES ULTAT D'EXPLOITATION		4 536	3 332
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		267	206
Impôts sur les bénéfices		(2 560)	500
BENEFICE ou PERTE		6 829	2 626
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		680	
Réintégrations diverses		267	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			3 240
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		4 536	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		4 536	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		71 670,55	100,00	85 475,45	100,00	(13 804,90)	-16,15
Ventes de marchandises				1 594,69	1,87	(1 594,69)	-100,00
707000	Ventes de marchandises 5.5%			1 594,69	1,87	(1 594,69)	-100,00
Production vendue Services + Travaux		71 668,23	100,00	83 877,72	98,13	(12 209,49)	-14,56
706000	Prestations exo	28 230,00	39,39	50 152,00	58,68	(21 922,00)	-43,71
706100	Prestations 10 %	22 301,81	31,12	9 127,72	10,68	13 174,09	144,33
706200	Prestations 20 %	21 136,42	29,49	24 598,00	28,78	(3 461,58)	-14,07
Autres produits		2,32		3,04		(0,72)	-23,68
758000	Prod. divers de gest.courante	2,32		3,04		(0,72)	-23,68
Total des charges d'exploitation		67 134,34	93,67	82 143,51	96,11	(15 009,17)	-18,27
Achats de matières premières et autres appro.		31 192,10	43,52	51 011,81	59,68	(19 819,71)	-38,85
601000	Achats matieres premieres	31 192,10	43,52	51 011,81	59,68	(19 819,71)	-38,85
Autres achats et charges externes		17 095,72	23,85	11 144,00	13,04	5 951,72	53,41
604000	Achats prestat.services			1 000,00	1,17	(1 000,00)	-100,00
606200	Carburant	3 329,10	4,65	2 798,20	3,27	530,90	18,97
606300	Fournit.entret.-pet.équip	280,83	0,39	59,50	0,07	221,33	371,98
606400	Fournitures administratives	79,01	0,11	84,68	0,10	(5,67)	-6,70
613520	Location autre materiel	91,09	0,13			91,09	
615100	Entretien reparation vehicule	600,17	0,84	672,94	0,79	(72,77)	-10,81
616000	Assurances AXELLIANCE-CREATIVE	1 836,70	2,56	2 424,90	2,84	(588,20)	-24,26
616300	Assurance sur vehicule GAN EN-557-DM	690,92	0,96	671,78	0,79	19,14	2,85
618600	Formation	1 541,67	2,15			1 541,67	
622200	Commission apporteur d'affaire	60,00	0,08			60,00	
622600	Honoraires comptabilité	1 838,04	2,56	1 846,80	2,16	(8,76)	-0,47
622700	Frais actes & content.	93,91	0,13	44,56	0,05	49,35	110,75
623400	Cadeaux clientèle	211,82	0,30			211,82	
623800	Pourboires dons divers	4 788,00	6,68			4 788,00	
625100	Restaurant déplacement, hotel	1 329,44	1,85	1 016,64	1,19	312,80	30,77
626100	Affranchissements	33,97	0,05	34,92	0,04	(0,95)	-2,72
627800	Frais bancaires	384,35	0,54	395,78	0,46	(11,43)	-2,89
628100	Cotisations	(93,30)	-0,13	93,30	0,11	(186,60)	-200,00
Impôts, taxes et versements assimilés		847,71	1,18	973,56	1,14	(125,85)	-12,93
631300	Formation continue	65,71	0,09	199,92	0,23	(134,21)	-67,13
633500	Taxe apprentissage	10,00	0,01	19,64	0,02	(9,64)	-49,08
635110	CFE	772,00	1,08	754,00	0,88	18,00	2,39
Salaires et traitements		11 207,80	15,64	11 107,80	13,00	100,00	0,90
641100	Rémunérat. du personnel	11 107,80	15,50	11 107,80	13,00		
641300	Primes	100,00	0,14			100,00	
Charges sociales		4 832,16	6,74	5 167,45	6,05	(335,29)	-6,49
645100	Cotisations urssaf	3 483,00	4,86	3 818,29	4,47	(335,29)	-8,78
645200	Mutuelle	507,60	0,71	507,60	0,59		
645300	Retraite	841,56	1,17	841,56	0,98		
Dotations aux amortissements		1 958,58	2,73	2 738,59	3,20	(780,01)	-28,48
681120	Dotations immob.corporelles	1 958,58	2,73	2 738,59	3,20	(780,01)	-28,48
Autres charges		0,27		0,30		(0,03)	-10,00
658000	Ch. diverses de gest.courante	0,27		0,30		(0,03)	-10,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12		01/01/2020 12		Variations %	
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Résultat d'exploitation	4 536,21	6,33	3 331,94	3,90	1 204,27	36,14
Total des charges exceptionnelles	267,00	0,37	206,00	0,24	61,00	29,61
671200 Amendes penales, pv	267,00	0,37	206,00	0,24	61,00	29,61
Impôts sur les bénéfices	(2 560,00)	-3,57	500,00	0,58	(3 060,00)	-612,00
695000 Impôts sur les bénéfices	680,00	0,95	500,00	0,58	180,00	36,00
699300 Crédit d'impôt formation dirigeant	(367,00)	-0,51			(367,00)	
699500 Réduction d'impôt mécénat	(2 873,00)	-4,01			(2 873,00)	
Résultat de l'exercice	6 829,21	9,53	2 625,94	3,07	4 203,27	160,07

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 218 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **71 671 euros** et un total **charges** de **64 841 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **6 829 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

112

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	7 550			7 550
Autres immobilisations corporelles	666			666
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	8 216			8 216

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	5 813	1 737		7 550
Autres immobilisations corporelles	228	222		450
TOTAL GENERAL	6 041	1 959		8 000

112

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 045	10 045	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 560	2 560	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	634	634	
TOTAL DES CREANCES		13 239	13 239	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	100	100		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	951	951		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 127	1 127		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	366	366		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	252	252		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 796	2 796		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		252			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		405
Dettes fiscales et sociales		405
Taxe d'apprentissage à payer	39	
Etat charges à payer	366	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

31/12/2021

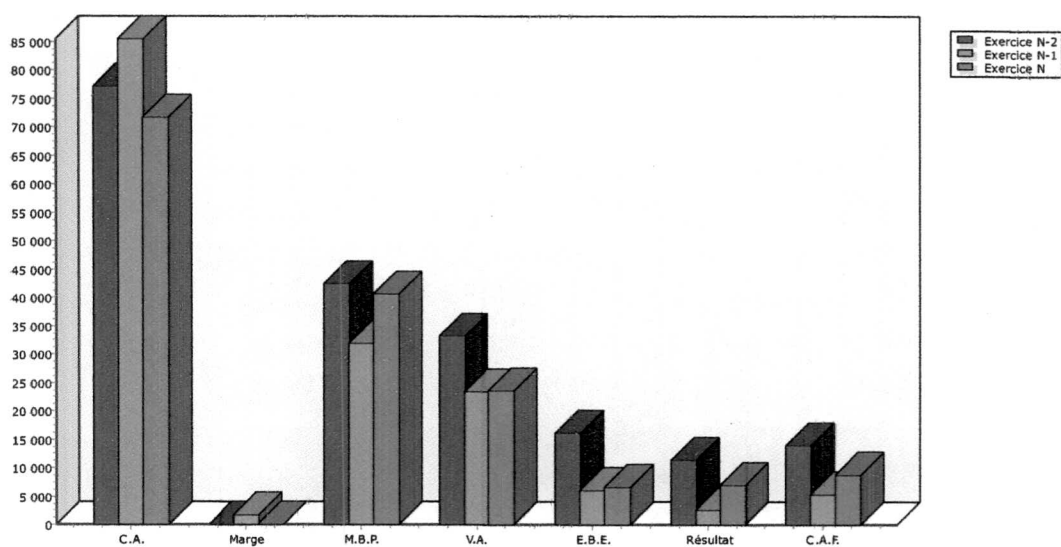
31/12/2020

Variation

N/N-1

31/12/2019

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	71 668	85 472	(13 804)	-16,15	77 069
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>		1 595 100,00	(1 595)	-100,0	
Marge brute de production <i>% sur production</i>	40 476 56,48	31 866 37,99	8 610	27,02	42 456 55,09
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	23 380 32,62	23 317 27,28	64	0,27	33 121 42,98
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	6 493 9,06	6 068 7,10	425	7,00	15 999 20,76
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	6 829 9,53	2 626 3,07	4 203	160,07	11 268 14,62
Capacité d'autofinancement	8 788	5 365	3 423	63,81	13 790
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	10 695 53,72	16 044 67,58	(5 349)	-33,34	3 904 18,24
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
		9,72			13,37
	45,95	61,32			38,58



162

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Montant net du chiffre d'affaires	71 668	100,00	85 472	100,00	(13 804)	-16,15
Ventes de marchandises			1 595	1,87	(1 595)	-100,00
Ventes de marchandises 5.5%			1 595	1,87	(1 595)	-100,00
Marge commerciale			1 595	100,00	(1 595)	-100,00
Production vendue Services	71 668	100,00	83 878	98,13	(12 209)	-14,56
Prestations exo	28 230	39,39	50 152	58,68	(21 922)	-43,71
Prestations 10 %	22 302	31,12	9 128	10,68	13 174	144,33
Prestations 20 %	21 136	29,49	24 598	28,78	(3 462)	-14,07
Production de l'exercice	71 668	100,00	83 878	98,13	(12 209)	-14,56
Achats stockés approvisionnement	31 192	43,52	51 012	59,68	(19 820)	-38,85
Achats matieres premieres	31 192	43,52	51 012	59,68	(19 820)	-38,85
Achats de sous-traitance			1 000	1,17	(1 000)	-100,00
Achats prestat.services			1 000	1,17	(1 000)	-100,00
Marge brute de production	40 476	56,48	31 866	37,28	8 610	27,02
Production de l'exercice + Marge commerciale	71 668	100,00	85 472	100,00	(13 804)	-16,15
Achats non stockés matières et fournitures	3 689	5,15	2 942	3,44	747	25,37
Carburant	3 329	4,65	2 798	3,27	531	18,97
Fournit.entret.-pet.équip	281	0,39	60	0,07	221	371,98
Fournitures administratives	79	0,11	85	0,10	(6)	-6,70
Autres charges externes	13 407	18,71	7 202	8,43	6 205	86,16
Location autre materiel	91	0,13			91	
Entretien reparation vehicule	600	0,84	673	0,79	(73)	-10,81
Assurances AXELLIANCE-CREATIVE	1 837	2,56	2 425	2,84	(588)	-24,26
Assurance sur vehicule GAN EN-557-DM	691	0,96	672	0,79	19	2,85
Formation	1 542	2,15			1 542	
Commission apporteur d'affaire	60	0,08			60	
Honoraires comptabilité	1 838	2,56	1 847	2,16	(9)	-0,47
Frais actes & content.	94	0,13	45	0,05	49	110,75
Cadeaux clientèle	212	0,30			212	
Pourboires dons divers	4 788	6,68			4 788	
Restaurant déplacement, hotel	1 329	1,85	1 017	1,19	313	30,77
Affranchissements	34	0,05	35	0,04	(1)	-2,72
Frais bancaires	384	0,54	396	0,46	(11)	-2,89
Cotisations	(93)	-0,13	93	0,11	(187)	-200,00
Valeur ajoutée produite	23 380	32,62	23 317	27,28	64	0,27
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	76	0,11	220	0,26	(144)	-65,52
Formation continue	66	0,09	200	0,23	(134)	-67,13
Taxe apprentissage	10	0,01	20	0,02	(10)	-49,08
Impôts, taxes & versements assimilés autres	772	1,08	754	0,88	18	2,39
CFE	772	1,08	754	0,88	18	2,39
Salaires et traitements	11 208	15,64	11 108	13,00	100	0,90
Rémunérat. du personnel	11 108	15,50	11 108	13,00		

R2

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois		01/01/2020 12 31/12/2020 mois		Variations %	
Primes	100	0,14			100	
Charges sociales	4 832	6,74	5 167	6,05	(335)	-6,49
Cotisations urssaf	3 483	4,86	3 818	4,47	(335)	-8,78
Mutuelle	508	0,71	508	0,59		
Retraite	842	1,17	842	0,98		
Excédent brut d'exploitation	6 493	9,06	6 068	7,10	425	7,00
Autres produits d'exploitation	2		3		(1)	-23,68
Prod. divers de gest.courante	2		3		(1)	-23,68
Dotations aux amortissements et provisions	1 959	2,73	2 739	3,20	(780)	-28,48
Dotations immob.corporelles	1 959	2,73	2 739	3,20	(780)	-28,48
Autres charges de gestion courante						-10,00
Ch. diverses de gest.courante						-10,00
Résultat d'exploitation	4 536	6,33	3 332	3,90	1 204	36,14
Résultat courant avant impôts	4 536	6,33	3 332	3,90	1 204	36,14
Charges exceptionnelles	267	0,37	206	0,24	61	29,61
Amendes penalites, pv	267	0,37	206	0,24	61	29,61
Résultat exceptionnel	(267)	-0,37	(206)	-0,24	(61)	-29,61
Impôts sur les bénéfices	(2 560)	-3,57	500	0,58	(3 060)	-612,00
Impôts sur les bénéfices	680	0,95	500	0,58	180	36,00
Crédit d'impôt formation dirigeant	(367)	-0,51			(367)	
Réduction d'impôt mécénat	(2 873)	-4,01			(2 873)	
Résultat de l'exercice	6 829	9,53	2 626	3,07	4 203	160,07

12